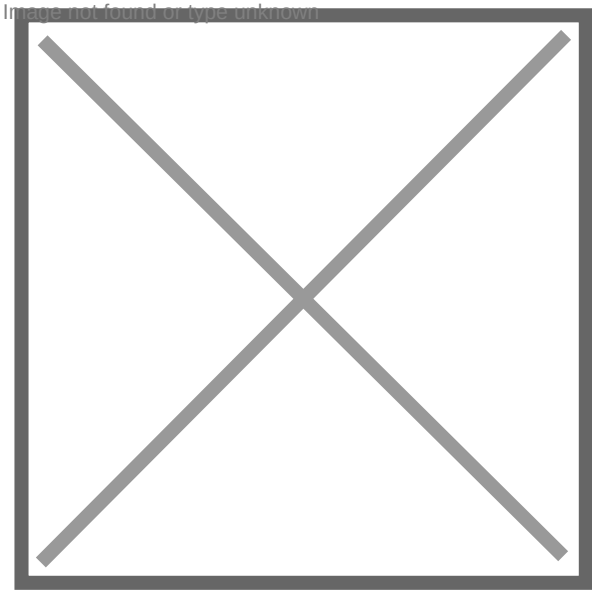




Appartemen en travaux a 1mois de résiliation de bail

Par **risse**, le **14/04/2011** à **21:34**

Bonjour, mon préavis de bail se termine dans un mois et suite a une fuite au plafond, dû a mon voisin du dessus, j'ai fait appel aux gestionnaire qui a envoyé un plombier, celui-ci a démolie mon plafond je voulais savoir la facture sera à la charge de qui? et comment ça va se passer puisque avec mon voisin on va faire un constat à l'amiable de plus ces travaux font apparaître des vices de construction puisque les tubes auraient dû être retirables

Par **corimaa**, le **15/04/2011** à **00:12**

Il faut prévenir les assurances !

Par **risse**, le **16/04/2011** à **12:06**

bonjour et tout d'abord merci, et bien là où ça se complique c'est que en déposant mon préavis de départ j'ai transféré mon assurance sur un nouvel appartement et là je viens de souscrire une nouvelle assurance mais après dégât des eaux j'espère que l'assurance va marcher ou ai-je plus tôt interpellé le service conciliation du gestionnaire de l'appartement

Par **corimaa**, le **16/04/2011** à **12:12**

mais vous deviez etre assuré jusqu'au dernier jour de votre preavis ! De toute façon vous n'etes pas responsable des degats, c'est votre voisin mais vous risquez d'avoir des soucis pour défaut d'assurance si on vous demande les coordonnees de la votre